



AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1694-38

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-38 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur la rue Phil-Goyette et de modifier une interdiction d'arrêt sur la rue Maurice-Richard**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 14 décembre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quinzième (15<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)